



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **37-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 18 septembre 2013**

Le dix-huit septembre deux mil treize, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 05 septembre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 13

Présents : Michel BAFFERT, Valérie BELLE, Yannick BOULARD, Sylvain CIALDELLA, Christian COIGNÉ, Claudine DIDIER, Jacques GAUTHIER(2, pv de M REPELLIN), François GILABERT, Véronique GONNET, Marylin MASTROMAURO, Patrick MOLINARO, Jacqueline TESSAIRE.

Absents excusés : Aldo CARBONARI, Jeanine CARRIER, Gisèle FRIER, Guy JULLIEN, Marcel REPELLIN, Denis ROUX.

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : INSERTION- EMPLOI

- Validation de l'appel à projet 2014 du FSE pour l'action référents PLIE

Rapporteur : Yannick BOULARD

Le Vice-président expose :

La MIPE, dans le cadre de son activité et conformément à nos objectifs assure la mise en œuvre d'action d'accompagnement renforcé vers l'emploi pour les publics prioritaires éloignés de l'emploi.

Une partie des ces publics est identifiée comme bénéficiaires du PLIE (plan local d'insertion par l'économie) dont la gestion est assurée par la METRO.

Les actions entrant dans le cadre du PLIE font l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès du Fond social européen (FSE) qu'il convient aujourd'hui de valider.

Contexte :

Le PLIE résulte de la volonté des communes de l'agglomération grenobloise, du Conseil général de l'Isère, de l'Etat et de leurs partenaires d'agir ensemble. Il est soutenu par le FSE. Le PLIE affirme une politique de soutien actif et individualisé aux démarches d'emploi des demandeurs les plus éloignés du marché du travail. (*jeunes, demandeurs d'emploi, publics défavorisés, personnes handicapées, femmes, migrants, bénéficiaires des minima sociaux, salariés, salariés sous contrats aidés, travailleurs âgés, créateurs d'activités, entrepreneurs et indépendants, personnes sous main de justice, habitants de zones défavorisées, ...*)

L'accompagnement renforcé vers l'emploi est un des objectifs du protocole d'accord 2007-2013 prolongé en 2014

La circulaire du 19 décembre 1999 ainsi que le diagnostic local préalable et le protocole de création du PLIE de l'agglomération grenobloise du 1^{er} décembre 2000 ont créé les instances de pilotage du PLIE en fixant 3 orientations principales

Orientations : - mettre en cohérence les dispositifs pour l'emploi des publics prioritaires
- renforcer les parcours d'insertion professionnelle de 600 personnes/an identifiées pour un accès à l'emploi durable (+ de 6 mois) sur l'agglomération dont 105 sur le territoire du SIRD
- développer les passerelles insertion-emploi

Objectif visé : accompagner vers et dans l'emploi les participants du PLIE, par l'action des référents PLIE sur la base de 70 bénéficiaires/par an et par ETP

Architecture de l'opération : le PLIE propose aux bénéficiaires différentes opérations dans le cadre d'un parcours individualisé. Pour atteindre cet objectif d'accès à l'emploi, le participant sera accompagné dans ses démarches par un référent de parcours.

Pour assurer cette opération LA MIPE (Maison Intercommunale pour l'emploi) dispose de 1,5 ETP référents PLIE dédiés à l'accompagnement des participants PLIE.

Le présent dossier de subvention correspond aux 1,5 ETP pris en charge cofinancés à 50% par le FSE ainsi que les frais directs de l'action. Les 50% restant étant financés par le SIRD sur ses fonds propres

**Budget prévisionnel de l'opération ACCOMPAGNEMENT
RENFORCE VERS L'EMPLOI-REFERENTS PLIE**

| Postes de dépenses | Année 2014 | | Financiers (a) | € | % |
|---|--------------------|-------------|---------------------------------------|--------------------|-------------|
| | € | % | | | |
| Dépenses directes | 66 507,63 € | 83.33% | | | |
| 1. Personnel | 66 507,63 € | 83.33% | 1. Fonds social européen (FSE) | 39 904,58 € | 50% |
| 2. Fonctionnement | | | 2. SIRD | 39 904,58 € | 50% |
| 3. Prestations externes | | | | | |
| 4. Liées aux participants | | | | | |
| 5. Dépenses indirectes de fonctionnement | 13 301,53 | 16.67% | | | |
| 6. Dépenses en nature | | | | | |
| Dépenses totales | 79 809,16 € | 100% | Total des ressources | 79 809,16 € | 100% |

Sur la base du budget prévisionnel ci-dessus, le SIRD s'engage à cofinancer le coût de l'opération REFERENT PLIE pour un montant prévisionnel maximum de 39 904,58 € soit 50 % du coût de l'opération. Ce cofinancement pourra être réajusté si le montant réalisé est inférieur au prévisionnel.

Après débat, il convient de valider le projet d'accompagnement renforcé vers l'emploi porté par le PLIE ainsi que le budget prévisionnel 2014

Le comité syndical,

↳ VALIDE le Projet d'accompagnement renforcé vers l'emploi porté par le PLIE

↳ VALIDE le budget prévisionnel 2014 de l'opération et s'engage à cofinancer le coût de l'opération REFERENT PLIE pour un montant prévisionnel maximum de 39 904,58 € soit 50 % du coût de l'opération. Ce cofinancement pourra être réajusté si le montant réalisé est inférieur au prévisionnel.

↳ AUTORISE le Président à signer tout document relatif à la présente demande de subvention

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 19 septembre 2013

Le Président,

Christian COIGNÉ

